

BUREAU

Séance du 1 avril 2021

Délibération BU_20210401_011

Convention de stage - Formation en soins infirmiers

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 novembre 2020 portant délégation au bureau ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

Vu la convention de stage « Formation en Soins Infirmiers » avec l'Institut de Formation en Soins infirmiers et d'Aides - Soignants - site de Châteauroux ;

DECIDE :

Article unique. La convention de stage « Formation en Soins Infirmiers » avec l'Institut de Formation en Soins infirmiers et d'Aides - Soignants - site de Châteauroux, ci-annexée, est approuvée et monsieur le président est autorisé à la signer.

Mireille DUVOUX